



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question écrite n° 108801

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'accès des véhicules dans les centres urbains. La densité de la circulation automobile est un facteur important de pollution pour notre environnement et de stress pour les automobilistes. Dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique dans les grandes villes, il lui demande si des mesures particulières sont prévues pour enrayer ce phénomène très préjudiciable à la santé et à l'environnement.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux mesures destinées à limiter la pollution atmosphérique dans les grandes villes. Les émissions polluantes des véhicules particuliers, deux-roues motorisés et poids lourds sont réglementées dans le cadre de normes européennes dites normes Euro, qui fixent des valeurs limites d'émission de particules, d'oxydes d'azote, de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures imbrûlés. Ces normes ont permis, par exemple, de réduire de plus de 80 % les émissions de particules des véhicules particuliers diesel entre 1993 et 2006. La France participe actuellement de manière active aux négociations européennes relatives à la définition d'une nouvelle norme Euro 5 pour les véhicules particuliers qui imposera notamment la technologie des filtres à particules sur l'ensemble des véhicules particuliers diesel neufs. Dans le même temps, une norme Euro 6, applicable 5 ans après la norme Euro 5, réduira les émissions d'oxydes d'azote des véhicules particuliers, diesel de plus de 50 %. Au niveau national et local, les incitations fiscales constituent un instrument complémentaire de réduction de la pollution atmosphérique liée aux transports. Dans ce cadre, le crédit d'impôt alloué aux véhicules propres et économes, GPL, GNV et hybrides, a été porté de 1 500 euros à 2 000 euros depuis le 1er janvier 2006.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108801

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11481

Réponse publiée le : 6 mars 2007, page 2412